

BAC PRO

Artisanat et Métiers d'Art
Communication Visuelle Plurimédia

épreuve professionnelle

E1

sous-épreuve E11

Étude d'un produit de communication visuelle

coefficient 3

Compétences évaluées

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.1 : Identifier et décoder les données
- C1.3 : Décoder et analyser des données opératoires et de gestion
- C2.1 : Collecter et traiter des données
- C4.1 : Organiser des données

Critères d'évaluation

L'évaluation prend en compte :

- Le respect des contraintes du dossier ressource
- La pertinence de l'analyse technologique, sémantique, culturelle, typographique et graphique
- La justesse et la précision des connaissances techniques
- La clarté et la cohérence de la méthode
- La pertinence des solutions apportées
- La qualité de l'argumentation

CCF

contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué d'**une situation d'évaluation**. Il est organisé par l'équipe enseignante chargée des enseignements technologiques et professionnels de l'établissement de formation et par deux professionnels, si possible. Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation.

Forme de l'épreuve

> Épreuve écrite

Durée

Entre 3 et 6 heures maximum

Objectifs de la sous-épreuve

Cette épreuve doit permettre : de mettre en évidence les compétences du candidat liées aux activités professionnelles de réception et d'étude de projets de communication visuelle (A1), ainsi que de collaboration à leur mise en forme (A2) et de vérifier sa capacité à mobiliser ses connaissances et son esprit d'analyse dans un contexte professionnel donné.

Contenu de l'épreuve

À partir d'un dossier ressources et de ses connaissances professionnelles, le candidat analyse un document par le biais d'un questionnaire et propose des solutions techniques.

Dans le questionnaire d'analyse, le candidat complète le cahier des charges, organise des activités et planifie les principaux temps de fabrication.

L'épreuve consiste en une étude écrite, composée de deux parties :

La première partie porte, à partir de questions posées, sur l'aptitude du candidat à mener une réflexion, soit sur les données qui lui sont fournies dans le dossier ressources pour la préparation du produit de communication, soit sur les modalités techniques mises en œuvre dans la réalisation du document proposé.

La seconde partie porte sur l'aptitude du candidat à proposer des solutions techniques relatives à des problématiques de modifications et développement de ce même document.

Les deux parties, d'égale valeur, sont notées sur 20.

Le dossier ressources est constitué d'une documentation de référence et de données techniques pouvant se rapporter à un support de communication relevant :

- du graphisme (identité visuelle, signalétique, packaging, habillage de produit, enseigne, etc.) ;
- de l'édition (livre, presse, plaquette, dépliant, catalogue, etc.) ;
- de la publicité (affiche, annonce-presse, PLV, etc.) ;
- du multimédia (internet, vidéo, cross média, etc.) ;
- d'un ensemble de documents techniques : brief, cahier des charges, charte graphique, chemin de fer, planning, BÂT, séquences, scénario, maquette, scénographie, mock-up, story-board, visuels, typographies, données opératoires et de gestion, etc.

Dans le questionnaire d'analyse du dossier ressources, le candidat peut être amené à :

- répondre à des questions d'ordre technologique, sémantique, culturel, typographique et graphique ;
- décoder et compléter un cahier des charges ;
- vérifier des données techniques et graphiques ;
- vérifier des textes et des images ;
- rechercher et sélectionner les informations nécessaires à la réalisation d'un produit de communication ;
- utiliser un vocabulaire adapté à des questions de technologie ;
- analyser les contenus techniques des supports proposés ;
- définir l'ordre des étapes de la réalisation d'un produit de communication (chaîne graphique) ;
- évaluer la faisabilité technique et économique de la demande.

Dans la phase de propositions de solutions techniques, le candidat peut être amené à :

- corriger des textes et des images ;
- expliciter et proposer des solutions à un problème technique ;
- opérer et justifier des choix typographiques, iconographiques, techniques et opérationnels ;
- préparer des documents techniques (textes et images) ;
- élaborer un chemin de fer ;
- compléter les éléments d'un support de communication (typographiques, iconographiques, techniques et opérationnels) ;
- proposer un calendrier des opérations techniques à réaliser.